

Etre président d'une Epl : un élu entrepreneur de son territoire

NOUVEAU

Les Entreprises publiques locales (Epl) sont des entreprises de droit privé tournées vers l'intérêt général et l'action publique locale. Etre président d'Epl requiert de maîtriser l'environnement juridique, institutionnel, financier et économique dans lequel évoluent ces entreprises pas comme les autres. Basée sur ces prérequis indispensables au pilotage stratégique d'une Epl et à la préservation des intérêts des collectivités locales actionnaires, cette formation est celle des élus qui entreprennent pour leur territoire.

Objectifs

- Assurer un bon gouvernement d'entreprise
- Agir en décideurs efficaces et responsables
- Disposer d'une culture financière, économique et managériale

Public

- Les Présidents et futurs Présidents d'Epl
- Les Présidents Directeurs Généraux

dates et lieu



au choix :

. 24 juin 2014 (9h/17h)

. 2 décembre 2014 (9h/17h)

au siège de la Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris

Programme

L'organisation de l'exercice du pouvoir au sein d'une Epl

- Les différentes assemblées d'actionnaires
- Identification des rôles, droits et pouvoirs du conseil d'administration et des administrateurs
- Répartition des pouvoirs entre le président du conseil d'administration et le directeur général

Les fondamentaux du statut de président

- Désignation et révocation
- Durée du mandat
- Limite d'âge
- Rémunération et avantages
- Responsabilités civile, financière et pénale

La maîtrise de la performance financière et économique d'une Epl

- Processus d'arrêté des comptes
- Analyse de la performance financière
- Relations avec les investisseurs
- Financement de projets
- Définition d'un plan d'affaires

Les impulsions stratégiques et le développement de l'Epl

- Définition des orientations stratégiques
- Relations avec les actionnaires
- Le déploiement d'une politique RSE
- Les fondamentaux de la conduite du changement

Intervenant

Un expert du Département juridique de la Fédération des Epl

Tarif individuel

(Frais pédagogiques, documentation, déjeuner)

Collectivités territoriales,

Epl adhérentes :

550 € HT (660 € TTC)

Autres : 715 € HT (858 € TTC)

contact et inscriptions



Françoise Dhérin
Département Communication
et formation
Tél. : 01 53 32 22 04
f.dherin@lesepl.fr